



Lycée Français International Denis Diderot

Année scolaire 2022-2023

Compte Rendu **CONSEIL D'ADMINISTRATION** – Minutes **Board of Directors' meeting**

JEUDI 30 MARS 2023 / THURSDAY 30 MARCH 2023

Compte rendu rédigé le 31 mars 2023

NOM DES PARTICIPANTS	FONCTION	Prés.	Exc.	Abs
Arnaud SUQUET	Ambassadeur de France		X	
Denis SAINTE-MARIE	Conseiller de coopération et d'action culturelle (COCAC)	X		
Jean-Baka DOMELEVO ENTFELLNER	Conseiller des Français de l'Etranger		X	
Bruno MARIS	Proviseur	X		
Frédéric ROURE	Directeur administratif et financier	X		
Claire KARADI	Directrice du primaire	X		
Christelle ADJAGBA	Représentante du personnel administratif	X		
Elisa ROCHAT	Représentante du personnel enseignant secondaire	X		
Baptiste METAIS	Représentant du personnel enseignant primaire		X	
Mildred N PITA	Présidente CG /Resp. Commission RH	online		
Emilie GASC	Vice-Présidente CG/ Resp. Comm. Hygiène/Cantine	X		
Armando M SIROLLA	Trésorier CG/Resp. Commission Finance	Online		
Josie WANG	Secrétaire CG /Resp. Commission Communication	Proxy OZ	X	
Bity DIENE	Membre CG	Proxy MP	X	
Omar ZARAI	Vice- trésorier	Online		
Philippe TISSIER	Membre du CG-Commission Maintenance / Sécurité	Proxy CS	X	
Carlos SHYIRAMBERE	2ème vice-trésorier CG	X		
Esryne ONGOMA	Membre du CG	Online		
Ebby GATAMU	Membre du CG	Proxy EO	X	
Marie-Noëlle SENYANA-M	Chargée de mission auprès de l'APE	X		
Invités / Autres participants :		Diffusion version publique: tout le staff et tous les membres de l'association des parents d'élève via le site internet		

Prochain CA: Jeudi 27 Avril 2023 8h15-10h15

Annexes : Notes d'aide à la décision

AGENDA

1. Quorum CG – Approbation du compte rendu du CA du 16/02/2023
2. Message de l'Ambassade de France
3. Points saillants sur les aspects pédagogiques
4. Situation financière – Commission Finance
5. Commission Ressources Humaines – Votes
6. Commission Hygiène/Cantine
7. Commission Maintenance/Securité
8. Commission Communication

AoB:

PROCHAIN CONSEIL D'ADMINISTRATION : 27 avril 2023 de 8h15 à 10h15

VOTES

1. Le Conseil d'Administration approuve le compte rendu du précédent Conseil d'Administration du 16 février 2023, par 10/10 votes en faveur.

La réunion démarre à 08h18. La Présidente de séance salue les participants et les remercie pour leur présence. Le français sera la langue d'usage de ce CA, car tous les participants présents le comprennent. Une traduction anglaise du compte rendu sera disponible. Le compte rendu du CA du 16/02/2023 est approuvé.

1. Le quorum est atteint avec 6 membres présents (2 présents physiquement inclus la vice-présidente et 4 membres en ligne). 4 membres sont excusés et ont donné leurs procurations : Bity à Mildred, Philippe à Carlos, Josie à Omar, et Ebby à Esryne. Armando devra s'absenter avant la fin et donne sa procuration à Emilie au cas où il n'est pas présent pour les votes).

Le total des votes sera donc compté sur 10 voix.

La Présidente de séance donne la parole au représentant de l'Ambassade de France.

2. Message de l'Ambassade

M. Denis Sainte Marie apprécie d'être là, s'excuse de ne pas avoir pu participer à la 1^{ère} réunion sur le Plan stratégique du Lycée et va participer à la prochaine réunion. Il propose d'ajouter un point sur l'agenda pour parler de l'accident de bus scolaire qui s'est passé hier.

3. Points saillants sur les aspects pédagogiques

Période du 20 février au 24 mars

Evènements	Events
<ul style="list-style-type: none">- Semaine du bien-être à l'école- Représentations théâtrales- Carnaval- Venue du groupe Couleur Terre- Body Mapping- Concours de récitation- Festival du film d'animation- Echanges ADN- Lions games de Johannesburg- Coupe d'Asie de foot- A venir : Remise récompenses MUN	<ul style="list-style-type: none">- Well being week at school- Theater plays- Carnival- Musical group Couleur Terre- Body Mapping- Poetry competition- Film festival- ADN Exchanges- Lions games, Johannesburg- Foot Asian cup- to come : MUN awards
Dispositifs pédagogiques : Lancement de It's learning Labellisation Génération 2024	Pedagogical programs : Lancement de It's learning Labeling Olympic games 2024

Primaire :

- Des représentations théâtrales à l'école sous l'égide de la compagnie Emporte Voix
- Le défilé de carnaval avec distribution de crêpes préparées par les parents de PUNDAKTIV
- Un concert du groupe Couleur Terre à l'auditorium, le lundi de la rentrée (groupe qui s'est produit à l'Alliance Française)

Dans le cadre de la francophonie :

- un exercice de body mapping avec les CM1 animé par un artiste belge
- Festival du film d'animation pendant 3 samedis de suite
- un concours de récitation de poésies en anglais auquel 8 écoles ont participé (60 candidats) trois 1ers prix et un 2eme prix sur un total de 4 remportés par le LFDD

Secondaire :

L'échange ADN pendant 4 semaines pour des élèves de 2nde : des élèves d'autres Lycées AEFÉ (Allemagne/Munich, Espagne/Barcelone et Valence, Sénégal/Dakar et Madagascar/Tananarive) assistent aux cours et activités du LFDD, tout en étant accueillis dans des familles d'accueil puis ce sera le tour de

nos élèves de passer 4 semaines dans leurs Lycées respectifs. C'est la 1ere fois après le Covid que cette activité a pu se faire.

Des compétitions sportives dans le cadre du réseau AEFÉ : Lion's Game au Lycée de Johannesburg (5 élèves) et Tournoi de football au Lycée de Bangkok (7 élèves)

A venir: la remise des prix pour les élèves du collège et du Lycée qui ont participé au MUN (collège et Lycée), le mardi 4 avril, en présence de M. l'ambassadeur, M. le COCAC et peut-être le Coordinateur Résident des Nations Unies au Kenya.

La plupart des ces événements se retrouvent sur le site web.

ITS LEARNING : Une plateforme numérique qui est un espace de travail où les enseignants pourront partager ce qu'ils font dans les classes avec les parents. Une réunion avec les parents en primaire a eu lieu la semaine passée et les codes seront partagés la semaine à venir.

Labellisation Génération 2024 : En prévision des JO 2024, la Directrice est en charge du dossier de labellisation Génération 2024 pour montrer que le sport occupe une place importante dans notre établissement.

INCIDENT BUS FAYHOPE

Le 29 mars, un accident s'est produit avec un bus de la compagnie FAYHOPE qui s'occupe du transport scolaire, sur le trajet en direction de l'école. Le rapport technique montre qu'il s'agit d'un problème de freins qui ont lâché. Le chauffeur roulait à faible vitesse (30km/H) et a pu s'arrêter sans gros dommages. Toutefois, dès leur arrivée à l'école, 2 élèves ont été envoyés à l'hôpital (1 pour douleurs au cou (scanner effectué) et 1 étant sous le choc de l'incident.

A noter qu'un autre incident s'était produit lors de la sortie scolaire dans les Aberdare avec une autre compagnie de transport : Car Avenue.

La question se pose de la sécurité des véhicules mis à disposition pour le transport et les sorties scolaires. L'ambassade a été avertie immédiatement, vu leur rôle d'approbation pour toute sortie scolaire. Après échange avec le 1^{er} conseiller de l'Ambassade, la recommandation est de suspendre le transport scolaire si le matériel n'est pas en état de fonctionner.

Actuellement le transport scolaire concerne 70 élèves. La question de la suspension immédiate, sans proposer de plan B, risque de causer plus de problèmes que de solutions aux familles, qui n'ont pas d'autre alternative que le transport scolaire pour amener leurs enfants à l'école.

Cependant la sécurité des élèves n'est pas négociable et le Lycée doit afficher une position ferme avec Fay Hope.

Il faut différencier :

1. **Le transport scolaire**, pour lequel, le Lycée a signé un Memorandum of Understanding avec la compagnie Fay Hope, par contre ce sont les parents qui ont signé des contrats individuels avec la compagnie. L'école ne peut pas obliger les parents à rompre leur contrat avec Fay Hope.
2. **Les sorties scolaires**, pour lesquelles Le Lycée est le client de Fay Hope à travers un MoU. Pour ce service, les retours des parents et des enseignants ont été plutôt positifs. Par contre les services de Car Avenue, (compagnie utilisée en complément de Fay Hope) n'ont pas été appréciés suite à un incident qui s'est passé durant une sortie scolaire.

En ayant présenté cette compagnie aux parents, le Lycée a une part de responsabilité, même si les parents ont signé des contrats directement avec la compagnie. Cependant un arrêt brusque des services créerait plus de problèmes qu'il n'en résoudrait.

Recommandations :

- **Mise en demeure** adressée à Fay Hope avec menace de suspension si dans les 15 jours suivant, la compagnie n'a pas présenté les documents requis ainsi que la preuve de maintenance et d'assurance des véhicules.
- **Fay Hope doit rembourser à 100% les frais médicaux payés par l'école**
- **Communication aux parents** : dès aujourd'hui, informer les parents des mesures prises envers FayHope et de la réunion d'urgence qui s'est tenue
- **Révision conjointe** des documents fournis par FayHope et vérification physique des bus par le chargé de Sécurité du Lycée.

- **Avenant au contrat des parents** pour s'assurer que les dispositions dans le MoU fassent partie des clauses du contrat
- **Les 2 sorties scolaires prévues demain** seront annulées si Fay Hope ne produit pas des certificats de conformité et si la vérification physique n'est pas concluante.
- **Pour le futur, le Lycée doit proposer un plan B.**

Le DAF fait la même recommandation que l'an passé, c'est-à-dire que le Lycée se désengage totalement de l'organisation du transport scolaire tant qu'il n'a pas les finances lui permettant d'acheter sa propre flotte de bus.

4. Situation Financière :

4.1 Situation de la trésorerie au 27/03/2023 :



Une situation relativement confortable au 27 mars. Les salaires de mars ont été payés hier pour 14,6 mios KES et 58K Euros

4.2 Recouvrement des frais de scolarité



Pour le 1^{er} trimestre : Taux de recouvrement de 98,6% / hors plans de financement.

13 familles avec des impayés du 1^{er} trimestre dont 3 familles/staffs en attente de bourses internes /4 qui ont accepté un plan de paiement / 2 familles radiées qui sont parties sans payer la totalité des sommes dues/ 2 sommes anecdotiques (<5,000 Kes) / et 1 seule famille avec 2 élèves (Primaire et Terminale) présente 3,9 mios impayés à fin janvier dont 1,4 mios au titre du 1^{er} trimestre. La famille a produit un faux versement bancaire. Le proviseur voulait s'entretenir avec la maman, surtout pour la fille qui est en Terminale, mais la maman ne répond pas aux demandes de rendez-vous.

Le Comité de Gestion recommande :

1. D'être consistant avec les règles et standards que le Lycée a mis en place et de les appliquer sans exception ou alors de justifier pourquoi une exception devrait être faite.
2. Envoyer une lettre aujourd'hui même à la famille, demandant de payer d'ici lundi sinon, les enfants seront expulsés dès lundi. Un dispositif sera en place pour ne pas les accueillir lundi.

Le rôle du Comité de Gestion est de donner des principes et des orientations à la direction qui a une certaine marge de manœuvre

Pour le 2^e trimestre : 91,5% hors plans de paiement



MESURES DE RECouvreMENT :

- Envoi d'un e-mail de rappel aux parents le 22 avril (40 familles alertées) => 13 paiements reçus, 1 PP édité, 1 Rdv fixé.
- Mise en place d'une seconde salve de pénalités (après celle de fin février) auprès des 27 familles muettes.
- Courrier d'exclusion prêts à partir en semaine 16 ou 17 pour mise en oeuvre effective à la rentrée de Mai

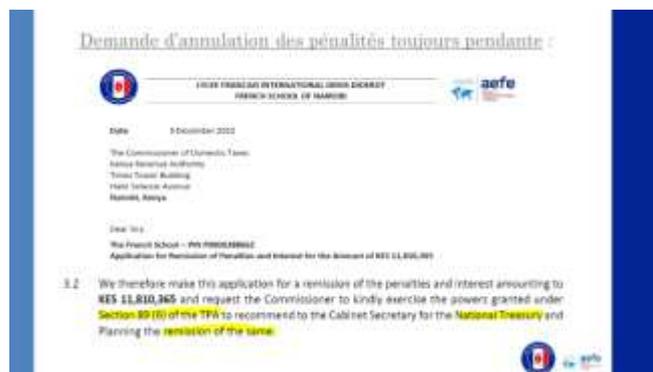
91,5% hors plans de paiement / 19 mios kes à recouvrer :

Mesures de recouvrement :

1. Envoi d'un e-mail de rappel aux parents le 22 mars avec menaces de pénalités (40 familles alertées) => 13 paiements reçus, 1 Plan de paiement édité, 1 Rdv fixé pour discussion avec une famille.
2. Mise en place d'une seconde salve de pénalités (après celle de fin février) auprès des 27 familles muettes / les lettres d'expulsion seront envoyées la dernière semaine d'avril pour application des exclusions à la rentrée de mai.
3. Courrier d'exclusion prêts à partir en semaine 16 ou 17 pour mise en oeuvre effective à la rentrée de Mai

Le montant à recouvrer est important mais pas à comparer aux années précédentes ou seuls 30% des familles avaient payé et 60% devaient être relancées. Cette année, c'est l'inverse : seuls 30% des familles sont à relancer.

4.3 Remboursement de la dette KRA



Toujours pas de réponse reçue de KRA au courrier de décembre 2022 demandant une exonération entière des pénalités et intérêts. Recommandation de demander à nos avocats fiscalistes A&K si la non réponse équivaut à un non? Pour ensuite s'adresser au Trésor kenyan. Le DAF demandera à A&K.

6. La modernisation des salles de classe a commencé avec la livraison de 5 projecteurs EPSON VPI qui a été reçue.

Pour information au Conseil d'administration : Le DAF actuel pourrait partir avant la fin de l'année scolaire, pour une affectation dans une préfecture mais n'a pas encore reçu de nouvelles du Ministère de l'Intérieur. Il s'attend à devoir partir en mai ou juin. Il faut prévoir un plan B pour assurer la transition. Le DAF y travaille et va partager quelques idées avec le board. Une personne a été identifiée par l'AEFE et doit encore être confirmée, mais ce ne sera pas pour avant fin août.

5. Ressources Humaines

Le tableau des postes vacants, susceptibles d'être vacants et des postes recrutés /en cours de recrutement a été partagé aux membres du CA. Il n'y a pas de commentaires.

La commission Ressources Humaines émet les recommandations suivantes pour vote du CA :

1. Le passage en CDI pour 1 staff administratif est approuvé par 10 votes en faveur sur 10
2. Le passage en CDD2 pour 1 staff administratif est approuvé par 10 votes en faveur sur 10.
3. Le passage en CDD2 pour 1 staff administratif est approuvé par 10 votes sur 10.
4. Le passage en CDD2 pour 1 staff enseignant est approuvé par 10 votes sur 10.
5. Les nouveaux tarifs horaires pour les remplaçants sont fixés à 4,400 kes/heure pour le Secondaire et 3,200kes/heure pour le Primaire lorsqu'ils sont en contrat temporaire (casual). Après 10 jours consécutifs de remplacement, un CDD est proposé sur base de la grille des salaires existante, suivant leurs années d'expérience, dûment documentées. (cf.Note).

Les nouveaux tarifs horaires sont approuvés par 10 votes en faveur sur 10

6. HYGIÈNE – CANTINE :

Comme le mois passé, la Commission Cantine a accueilli des parents. Finalement 1 maman s'est présentée. Elle avait déjà été rencontrée par la direction et la responsable de la commission cantine au sujet des mesures PAI mises en place pour l'un de ses enfants, mais ce sujet n'a pas été abordé ce jour-là.

Lors de sa venue le jour de la Commission Cantine, elle s'est dite agréablement surprise de l'ambiance du repas au niveau des maternelles et à la cantine. La discussion qu'elle a eue avec la responsable du prestataire Lenana Haus, Nyokabi, l'a rassurée sur l'organisation et la préparation des repas. En ce qui concerne la filière d'approvisionnement, elle serait prête à mettre en contact Lenana avec des fournisseurs de produits organiques.

Lors de la prochaine commission en avril, certains eco-délégués vont y participer avec l'enseignante Marion Omnes.

7. MAINTENANCE – SECURITE :

L'actualité s'est focalisée autour des travaux de maintenance et d'amélioration des infrastructures ainsi que les achats de projecteurs.

Auditorium : Le cahier des charges n'est pas défini. Un maître d'œuvre devrait être engagé pour organiser tout le processus et vérifier la conformité du cahier des charges. Nous ne sommes pas prêts pour engager des gros travaux dès cet été. Une réflexion doit être menée.

Peut-on visiter certaines écoles internationales ayant des équipements performants pour leur auditorium ? Et avoir une idée des architectes présents au Kenya ?

Nous devons être créatifs (think out of the box) tout en tenant compte des implications financières et du timing pour accélérer le processus. Nous devons identifier un expert pour nous assurer de la qualité des travaux mais aussi accélérer le processus.

L'AEFE peut mettre à disposition des architectes, mais nous pouvons aussi en rechercher dans nos réseaux.

Projet d'annexe pour les maternelles : Une visite a été effectuée par le DAF et la Directrice. L'édifice existant a besoin de rénovation mais ce serait compris dans le prix de location. L'emplacement est bien situé pour attirer une clientèle des Nations Unies.

Cependant, ces discussions nous ramènent à la question de l'obtention d'un prêt vu que la trésorerie actuelle ne nous permet pas de le faire. L'idée d'un contrat de location du terrain avec l'Ambassade à long terme (contrat emphytéotique) doit être poursuivie.

Depuis 2022, l'AEFE a mis en place un système de prêt garanti par l'Etat (PGE). Deux établissements en ont bénéficié jusque-là, dont celui du Rwanda. Deux sessions par an sont organisées, mais il faut d'abord un projet.

8. COMMUNICATION :

La présidente de la commission trouve que beaucoup de choses n'avancent pas, telles que l'appel d'offres pour une stratégie de marketing et communication qui n'a pas été envoyé au procurement et l'organisation de la fête des 60 ans.

Pour le yearbook, le tender a été lancé et l'analyse est en cours.

A noter que, de manière générale le service des achats ne comprend pas la qualité des services dont nous avons besoin et nous restons avec des entreprises « bas de gamme ». Il s'agit également d'un manque de network.

Beaucoup de temps passé sur la communication sur le website, des flyers ont été distribués.

Pour les 60 ans, un filage est en cours d'élaboration avec qqn d'Emporte Voix et une réunion aura lieu avec Pundaktiv la semaine prochaine.

De plus, la visite du Directeur de l'AEFE s'est confirmée pour le 23 juin, un programme doit être développé à cet effet, incluant entre autres le renouvellement de la Convention.

A prévoir également la visite du gouverneur de Nairobi, soit le vendredi ou le samedi pour le sensibiliser sur la situation du Lycée.

PROCHAIN CA: 21 AVRIL 2023, 8.15-10.15am

La réunion s'est terminée à 10h15